

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2016**

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs DUFOR Marie-José, DUFOR Patricia, LAURENT Armelle, RENOTTE Bernard, MANZINALI Jean-Paul, REMY Alexandre, DEMUTH Jean-Pierre, PICCINELLI Florent, LETANG Magali,

**Etaient absents** : Madame THETIOT Carine, Monsieur MALARET Ronny

**Secrétaire de séance** : Monsieur PICCINELLI Florent

### **ADHESION D' ENTRANGE DU SIVU FOURRIERE DU JOLI BOIS :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte l'adhésion de la commune d'Entrange au SIVU Fourrière du JoliBois.

### **Bons scolaires 2016/2017 :**

Le Conseil Municipal fixe le montant des bons scolaires alloués aux enfants de la Commune pour l'année 2016/2017 à :

- 50 €uros de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> ;
- 60 €uros de la seconde à la fin des études

Les jeunes qui sont en apprentissage pourront utiliser les bons scolaires pour l'achat de vêtements de travail. (à préciser aux intéressés et aux fournisseurs)

### **Bourses versées aux parents dont les enfants pratiquent des activités socio-culturelles dans des structures extérieures pour l'année 2016 :**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une bourse de 30 €uros aux parents dont les enfants de VILLE-AU-MONTOIS pratiquent des activités auprès d'associations culturelles ou sportives ( ex : foot, judo, musique...), jusqu'à l'âge de 16 ans sur présentation d'un justificatif de règlement de cotisation pour l'année 2016, un remboursement par enfant et par an.

### **Attribution des subventions – année 2016 :**

Le Conseil Municipal décide d'allouer des subventions pour l'année 2016 aux associations suivantes sous conditions de justificatifs :

- Instance de Gérontologie : 40 €uros
- FNACA de VILLERUPT : 60 €uros
- Don du Sang : 40 €uros
- Pompiers AUDUN LE Roman : 60 €uros
- USEP : 80 euros
- Bien vivre à Ville au Montois : 400 euros

**Allocation indemnités de conseil et de confection de budget au receveur municipal :**

Suite au départ de Monsieur RAMASSAMY, trésorier de LONGUYON , qui a quitté ses fonctions au 31 janvier 2015, un nouveau trésorier a été mis en place à compter du 1<sup>er</sup> février 2015

Le conseil Municipal accepte de verser à Monsieur CARDOT Olivier l'indemnité de conseil pour son remplacement à compter du 1<sup>er</sup> février et jusqu'au 31 décembre 2016.

**Allocation indemnités de conseil et de confection de budget au receveur municipal :**

Suite à la fermeture de la trésorerie de Longuyon, notre commune dépend de la trésorerie de Longwy à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016

Le conseil Municipal accepte de verser à Monsieur DONIS, receveur municipal la totalité de l'indemnité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

**Motion Kaiser :**

Depuis un certain temps, l'actualité revient sur les difficultés rencontrées par le groupe Kaiser placé en redressement judiciaire le 22 février 2016 pour une période de 6 mois. A l'annonce de difficultés nouvelles mettant en péril cette entreprise du Longuyonnais,

Le conseil municipal de Ville-au-Montois

Affirme son soutien et sa solidarité aux salariés de l'entreprise et à leurs familles.

Sollicite l'intervention du gouvernement auprès des dirigeants et auprès de l'administrateur judiciaire afin de rechercher toute solution permettant de sauvegarder et de pérenniser les activités et les emplois.

Sollicite la région Lorraine et le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle afin qu'ils se mobilisent également pour soutenir cette entreprise.